



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 21 septembre 2017

**Discours de M. Edouard PHILIPPE, Premier ministre  
Insertion et lutte contre la pauvreté  
Hôtel de Matignon  
Jeudi 21 septembre 2017**

*Seul le prononcé fait foi*

Avec Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé et Madame la Ministre du Travail, nous avons passé la matinée à discuter, à échanger avec les responsables des grandes associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

J'avais, avec Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, commencé même cette matinée par un petit déjeuner avec des responsables d'associations locales qui œuvrent également en matière de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion.

Au fond, cette matinée nous a permis d'échanger et d'aborder toute une série de thèmes qui sont au cœur des priorités portées par ces associations et partagées par le Gouvernement.

La première des trois tables rondes qui ont égrené la matinée était relative à la question d'un public spécifique, l'enfance, les enfants, les jeunes qui sont en France exposés à la pauvreté, parfois à la grande pauvreté et qui doivent faire l'objet d'une politique probablement plus ciblée et évidemment plus efficace, pour permettre de sortir des indicateurs et d'une réalité qui n'est pas satisfaisante et qui est même de plus en plus inquiétante à certains égards.

La deuxième table ronde était relative à une notion qui est centrale dans la lutte contre la pauvreté, qui n'est ni juridique, ni financière, qui est relative à la qualité du service que l'on peut produire, qui est la notion d'accompagnement. Au cœur du succès des politiques de lutte contre la pauvreté, au cœur du succès des politiques de retour vers l'emploi, il y a cette notion de l'accompagnement et c'est évidemment une dimension sur laquelle les associations ont appelé notre attention, parce qu'elles sont en pointe et parce que ça correspond d'une certaine façon à leurs missions. J'ai entendu les remarques qu'elles formulaient sur le besoin de coordination en matière d'accompagnement, mais en même temps sur leur volonté de rester indépendantes, autonomes et de pouvoir organiser leurs actions en fonction des priorités et des logiques qu'elles portent.

La troisième table ronde était relative à l'insertion et à l'emploi comme moyens de lutter contre la pauvreté. Elle nous a permis d'évoquer toute une série de sujets sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, les contrats aidés, la formation professionnelle, l'apprentissage, les différents instruments à la disposition des partenaires pour obtenir des résultats en matière de lutte contre la pauvreté.

Je retiens de cette matinée, mais je laisserai Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé et Madame la Ministre du Travail expliquer dans le détail un certain nombre d'éléments relatifs à ces discussions, mais j'en retiens au fond deux choses importantes.

La première, c'est la qualité du débat. Nous avons pris le temps de discuter, on aurait, à certains égards, aimé pousser la discussion encore plus longtemps sur tous les sujets. Nous avons eu une discussion posée, apaisée, sereine, directe, franche, je trouve de grande qualité. Si elle a été tout ce que je viens de dire qu'elle a été, c'est parce que nous partageons, associations nationales de lutte contre la pauvreté et Gouvernement, la volonté d'agir en la matière et d'obtenir de meilleurs résultats.

Nous ne partons pas de rien. Cela fait longtemps que ces associations œuvrent et, pour beaucoup d'entre elles, avec de très grands éléments de réussite. Cela fait longtemps que les gouvernements successifs se posent la question de savoir comment est-ce qu'on peut obtenir des résultats en matière de lutte contre la pauvreté. Nous ne partons donc pas de rien, mais nous pouvons faire mieux. Nous sommes, chacun de notre côté, si j'ose dire, convaincus de la nécessité justement de faire mieux.

La deuxième chose que je retiens, c'est la nécessité à la fois de préserver un certain nombre d'instruments, mais aussi d'imaginer des solutions nouvelles. Le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques MEZARD, et le secrétaire d'Etat qui l'assiste, Julien DENORMANDIE, ont, hier, présenté leur politique du logement. Nous avons nous-mêmes présenté un certain nombre d'éléments relatifs à la politique de l'emploi. Le Président de la République, à Toulouse, a présenté la « Politique Logement d'abord », c'est-à-dire les instruments que nous allions mettre en œuvre pour résorber et améliorer nettement la situation en matière d'accueil des plus précaires dans le logement.

Nous sommes en train d'inventer de nouvelles politiques. C'est difficile, c'est à la fois parfois difficile à concevoir, c'est parfois difficile à accepter. Mais nous sommes en train de concevoir des politiques qui transforment la donne pour obtenir de meilleurs résultats. C'est toujours un moment délicat de transformer une politique publique. Mais c'est indispensable. Notre pays a besoin d'avancer. Notre pays a besoin que des questions qui le taraudent depuis trop longtemps trouvent des réponses plus précises et plus efficaces.

On ne vit pas dans un monde parfait, nous sommes soumis à des contraintes budgétaires, juridiques, politiques, nous en sommes parfaitement conscients. Mais il nous faut avancer et il nous faut avancer avec les partenaires qui sont les plus précieux en la matière, c'est-à-dire les collectivités territoriales – nous aurons l'occasion de discuter de ces sujets avec elles dans le cadre de la Conférence des territoires et dans d'autres instances, c'est l'évidence – et les associations qui sont au fond l'élément le plus proche et le plus efficace pour traiter les situations individuelles dans la lutte contre la pauvreté. C'est d'abord et avant tout des approches individuelles, des approches d'accompagnement individuel.

Voilà ce que je retiens de cette matinée d'échanges fructueux. Je vais passer la parole à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, et puis, ensuite, Madame la Ministre du Travail évoquera ces sujets.

// Intervention de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé et de Madame la Ministre du Travail //

La lutte contre la pauvreté, la lutte contre le chômage aussi sont des défis essentiels pour notre société et nous devons les relever. Rien ne permet de penser que nous serions condamnés à échouer. Nous devons réussir.

Pour réussir, il faut attaquer le problème par tous les bouts et il faut l'attaquer avec beaucoup de clarté d'esprit et beaucoup de cohérence dans l'action et beaucoup de durée dans l'action également.

Un des éléments de cette politique consistera à s'appuyer sur les associations. La lutte contre la pauvreté, le retour vers l'emploi passe par un soutien aux associations. Madame la Ministre du Travail a indiqué ce qu'il en serait pour les contrats aidés pour l'année 2018, 200 000 contrats aidés, reformatés de façon à être tous beaucoup plus efficaces. Le maintien et même le développement d'un certain nombre de contrats de professionnalisation, le maintien du dispositif en matière d'insertion, c'est évident.

Mais au-delà, nous voulons faire en sorte que les associations, en tant qu'employeurs, puissent exercer leurs activités dans de meilleures conditions, plus facilement et pour un coût du travail qui sera moins élevé. C'est la raison pour laquelle en 2018 et en 2019, elles bénéficieront du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires, qui permettra de redistribuer vers les associations employeurs 500 millions d'euros en 2018. En 2019, les associations bénéficieront pleinement du report du CICE vers la diminution des charges sociales. Cela veut dire que c'est 1,4 milliard d'euros dont elles bénéficieront à ce titre et qu'elles pourront utiliser, soit pour leurs opérations, soit pour développer leurs emplois et recruter des emplois, des emplois qui ne seront pas nécessairement des contrats aidés, qui seront des emplois plus stables, moins précaires et qui contribueront, eux aussi, à la fois à l'exercice de leurs missions et à la réduction du chômage.

Nous sommes, encore une fois, au Gouvernement, déterminés à être à la hauteur des enjeux en matière de lutte contre la pauvreté et de lutte contre le chômage. C'est une mission qui exige beaucoup d'interministérialité, beaucoup de cohérence, beaucoup de détermination. Soyez assurés, j'ai pu le dire aux responsables de ces grandes associations nationales, ce matin, je le redirai aussi souvent qu'il le faudra, soyez assurés de notre complète détermination en la matière. Je vous remercie.